

## ABONNEMENTS

Belgique: fr. 25-00. — Étranger: fr. 28-00 (Port en sus.)

L'Année parue :

Belgique: fr. 30-00. — Étranger: fr. 33-00 (Port en sus.)

## L'ÉMULATION

PUBLICATION MENSUELLE DE LA SOCIÉTÉ CENTRALE

## D'ARCHITECTURE

DE BELGIQUE

## ANNONCES A FORFAIT

S'adresser rue des Palais, 193

SCHAERBEEK.

DIRECTION :

Rue Cans, 22, Ixelles.

RÉDACTION :

Rue des Quatre-Bras, 5, Bruxelles.

— 55 —

Bruxelles, Mars 1876.

## SOMMAIRE :

*Ecole normale de l'Etat pour institutrices à Liège (Fagnée).*  
— *La Société Centrale d'Architecture de Belgique.* —  
*Les Sociétés Artistiques.* — *Bibliographie.* — *Faits divers.*  
*Concours.*

## École normale de l'État

POUR INSTITUTRICES A LIÈGE (FRAGNÉE).

Afin de rendre à la mémoire de feu Monsieur l'architecte Dujardin l'hommage que nous lui devons, nous croyons bien faire de communiquer à nos lecteurs la description de l'école de Fagnée (à Liège), construite d'après ses dessins et sous sa direction.

Nous espérons que la promesse que nous avait faite M. Dujardin de nous communiquer ses dessins sera remplie par les collaborateurs.

## DESCRIPTION GÉNÉRALE.

L'école normale, érigée sur l'emplacement de l'ancienne propriété Demet à Fagnée, s'étend du quai à la rue de ce nom, développant ainsi sa façade principale le long de la nouvelle rue dite des Rivageois. Elle mesure, dans le sens de cette rue, une longueur moyenne de 220 mètres sur une profondeur moyenne de 70 mètres et occupe, conséquemment, une superficie totale d'environ 15400 mètres carrés, dans laquelle les bâtiments figurent pour une surface approximative de 4700 mètres carrés.

Ce vaste établissement se compose :

1° D'un corps de bâtiment principal se développant sur les trois côtés d'une grande cour centrale ouverte au midi.

2° De deux ailes de bâtiments latéraux, moins élevés que le précédent, et longeant la rue des Rivageois, dont l'un, celui de droite, est affecté au service des cuisines et dépendances et l'autre, à gauche, comprend l'entrée principale de l'école avec le logement du concierge, les parloirs, etc.

3° D'une autre aile de bâtiment, affecté à l'école d'application, laquelle fait face à la rue de Fagnée, dont elle est séparée par des préaux.

4° Enfin de l'ancien bâtiment faisant partie de la propriété qui a servi d'assise à l'école, lequel a été approprié dans le but d'y établir le service des bains et de l'infirmerie et le logement du jardinier.

Le rez-de-chaussée du bâtiment principal comprend : à gauche de la cour, 3 classes de normalistes avec annexes pour vestiaires et dépôts de livres, etc. ; au fond, 2 classes pour l'enseignement supérieur, une grande salle pour la bibliothèque et les collections scientifiques avec salle de lecture, les salles de dessin, de musique et de gymnastique ; à droite de la cour, le réfectoire des élèves normalistes, d'une surface de 280<sup>m</sup> carrés (28<sup>m</sup> × 10<sup>m</sup>). Le centre de l'édifice est occupé par une grande salle de réunion pouvant servir de chapelle, avec tribunes à niveau de l'étage, supportées par des arcades sur colonnes.

Tous ces locaux sont dégagés par de larges galeries servant de promenoirs, aux extrémités desquelles sont disposés quatre escaliers spacieux donnant accès à l'étage.

Celui-ci est occupé par quatre dortoirs divisés en petites chambrettes par des séparations en tôle de fer

— 56 —

de 2 mètres de hauteur ; ces dortoirs sont séparés, deux à deux, par des pièces réservées aux angles pour dépôt de linges, souliers, etc., et à côté desquelles se trouvent des cabines particulières, des cabinets à l'anglaise, des robinets de distribution d'eau et des bacs pour le déversement des eaux sales dans l'égout collecteur.

Les deux pavillons d'angle de la cour, faisant face à la rue, sont affectés, celui de gauche, au logement de la directrice, l'autre, au logement de l'économiste. Le logement de la directrice se trouve ainsi placé entre les classes de normalistes d'un côté, les parloirs et les classes de l'école d'application de l'autre, ce qui permet une surveillance facile et efficace sur tous les locaux affectés aux études et des communications aussi commodes que possible avec le personnel enseignant. — Le logement de l'économiste, établi, dans le même ordre d'idées, entre le réfectoire et le bâtiment des cuisines et dépendances, occupe la place qui devait lui être assignée pour assurer une surveillance continue et au besoin simultanée sur les gens de service et sur le réfectoire.

L'architecte a su, sous ce rapport, tirer un excellent parti de la forme, peut-être un peu trop allongée, du terrain mis à sa disposition.

La grande cour centrale, destinée aux récréations des pensionnaires, est séparée de la rue par deux grillages, dont l'un garni d'une tôle, et entre lesquels se trouve le jardin de la directrice, ce qui empêche toute communication entre les élèves et le public. Cette cour est plantée d'arbres et d'arbustes, ornée de pelouses et de fleurs et d'un bassin avec un jet d'eau.

Le bâtiment des cuisines et dépendances formant l'aile droite de l'édifice comprend : au rez-de-chaussée, la crèche, le garde-manger, le magasin de denrées alimentaires, la cuisine et la salle à manger des domestiques, tous ces locaux exposés au Nord ; en sous-sol se trouvent la laverie de vaisselle, mise en communication avec la crèche par un monte-charges, un épluchoir de légumes communiquant avec la cuisine, un garde-manger pour les viandes fraîches, des caves à bière, à vins, à provisions et à charbon ; dans le pavillon d'angle, vers le quai de Fagnée se trouvent installées en sous-sol, une buanderie à vapeur avec séchoirs à air chaud, au rez-de-chaussée une grande salle de repassage et à l'étage la lingerie générale de l'établissement, servant de chambre de couture : ces trois locaux superposés sont mis en communication par un monte-charges et par un escalier spécial.

Le bâtiment latéral de gauche, à la rue des Rivageois, comprend, outre le vestibule d'entrée, d'un côté le parloir et la salle de réunion des normalistes avec leurs parents, ainsi que des annexes du logement de la directrice, laquelle est en communication immédiate, par un couloir dérobé, avec la salle de réunion précitée ; de l'autre côté du vestibule se trouvent la loge du concierge et le réfectoire du jardin d'enfants.

Dans l'étage attique des deux bâtiments latéraux on a d'un côté les chambres de professeurs et du concierge et de l'autre les chambres de domestiques et des pièces de service avec greniers, de part et d'autre, pour le dépôt des malles des élèves etc., le tout parfaitement dégagé par des couloirs, d'une surveillance facile.

L'aile de bâtiments affectée à la tenue de l'école d'application comprend cinq classes de filles au centre, deux classes de garçons dans le pavillon d'angle (nord), et la classe de l'école gardienne dans l'autre

— 57 —

pavillon d'angle (sud). Ces trois écoles, où sont reçus les enfants du quartier de Fagnée-Guillemins, ont chacune une entrée indépendante avec préau vers la rue et sont reliées à l'école normale proprement dite par des galeries se raccordant à celles du bâtiment principal.

Derrière ces bâtiments sont ménagés des préaux intérieurs aboutissant aux lieux des élèves, situés à une distance convenable des bâtiments, et qui, habituellement disposés en fer à cheval, peuvent être facilement surveillés par les professeurs, tant des classes de l'école normale que de l'école d'application ; le reste du terrain est occupé par un jardin destiné aux promenades des élèves normalistes, et à l'étude de la botanique.

L'ancien bâtiment approprié comprend un établissement de bains renfermant 13 baignoires ordinaires et une salle d'hydrothérapie avec tous les appareils nécessaires ; une infirmerie de huit lits avec chambres d'infirmière et de service ; trois chambres pour les malades réclamant des soins particuliers, une pharmacie, etc., et enfin, du côté du quai, un logement pour le jardinier.

Entre ce bâtiment et celui des cuisines, se trouve une vaste cour aboutissant au quai et ayant de ce côté une large porte charretière pour le service des approvisionnements. Un jardin légumier et un petit jardin réservé à l'infirmerie, isolent complètement ce local des autres bâtiments.

Une voie charretière allant de la rue au quai de Fagnée est ménagée derrière les bâtiments pour desservir les jardins, les caves à charbon destinées au service de la chaufferie générale, etc.

Par son orientation et la disposition des divers services, l'établissement paraît devoir réunir toutes les conditions de salubrité désirables : les cours, préaux et jardins ne sont entourés de bâtiments, la plupart peu élevés, que sur trois côtés, de telle sorte que les rayons du soleil puissent facilement y pénétrer ; les espaces restreints, les petites cours fermées où l'humidité et les courants d'air sont généralement à craindre, ont été soigneusement évités. A l'intérieur, les meilleures dispositions ont été prises, en vue d'obtenir une bonne ventilation en toute saison.

Une distribution complète des eaux alimentaires, avec de vastes réservoirs destinés à assurer le service en cas d'interruption des conduites de la ville ; une distribution non moins bien comprise du gaz d'éclairage, la chaufferie à l'air chaud, un mobilier classique aussi perfectionné que possible et le mobilier général des dortoirs, des cuisines et dépendances, du réfectoire, etc., contribuent à donner à ce vaste établissement tout le confort désirable.

Si l'on considère l'aspect extérieur de l'édifice, on peut dire que son architecte a su y faire une application heureuse et parfaitement comprise des matériaux du pays, la pierre bleue et la brique. Se plaçant à un point de vue plus élevé, on doit reconnaître aussi, que l'artiste a réussi à imprimer à son œuvre le véritable caractère qui lui est propre. Sans chercher à faire de son école normale un palais, il a su lui donner un cachet qui n'est celui ni d'un hospice ni d'un monastère ; en un mot, le style architectural est parfaitement en rapport avec la destination du monument.

### La société centrale d'architecture.

Nos lecteurs ne trouveront pas mauvais, pensons nous, que nous fassions connaître à ceux qui s'intéressent à nous et qui encouragent par leur sympathie nos efforts dans la voie du PROGRÈS, quels sont nos travaux, quelles sont nos réunions, ce que nous faisons enfin pour arriver à augmenter l'importance de notre Association en l'élevant à la hauteur des services qu'elle est appelée à rendre.

Ainsi que l'ont dit divers journaux de la capitale, nous faisons, aussi fréquemment que possible, des excursions, tant dans les édifices anciens que dans ceux qui s'élèvent de nos jours et sous nos yeux. Nous saisissons cette occasion pour remercier les divers organes de la *Presse bruxelloise*: la *Chronique*, l'*Echo du Parlement* et l'*Echo de Bruxelles*, l'*Etoile Belge*, qui nous ont accordé leur approbation et ces diverses preuves de sympathie; et puisque nous sommes aux remerciements, nous présenterons l'expression de toute notre gratitude à l'*Administration communale de Bruxelles* qui nous a toujours accordé gracieusement les autorisations que nous sollicitons; au *Gouvernement* qui veut bien par ses dons contribuer à la création de notre *Bibliothèque* et qui nous a autorisés à visiter les fortifications d'Anvers, la prison des Petits Carmes, le nouveau Palais de justice de Bruxelles; à la *Société royale de Philharmonie* qui nous a gracieusement permis de parcourir son nouveau local; à l'*Administration de la Banque l'Union du Crédit*, dont nous avons pu visiter les nouveaux et splendides locaux; à M. le *Directeur de l'établissement du Gaz de la ville* et à la *Fabrique de l'église de Laeken* qui nous ont autorisés à voir dans tous leurs détails, l'immense et superbe usine de Schaerbeek et l'église consacrée à la Sépulture Royale.

Nous n'avons qu'à nous louer de la façon dont nos demandes d'autorisation ont été accueillies et nous ne saurions trop nous réjouir d'avoir pu faire ces excursions dont l'utilité est évidente et qui nous permettent d'acquérir les connaissances pratiques indispensables à l'architecte, tout en trouvant l'occasion de repasser en nous promenant nos études scientifiques, archéologiques et artistiques.

Une preuve évidente de l'utilité de nos excursions et en même temps de leur attrait, c'est le nombre, relativement considérable, de membres qui y prennent part et l'ordre, l'attention qui y président.

L'institution des excursions a été complétée par l'organisation de soirées intimes, consacrées à l'étude. Ces réunions ont lieu le mercredi de chaque semaine, à notre local habituel, (Porte Verte, rue du Treurenberg). Des conférences ou plutôt des causeries scientifiques, artistiques et archéologiques y sont données soit par des membres, soit par des personnes étrangères à notre Cercle. C'est ainsi qu'il nous a été donné d'entendre Monsieur l'ingénieur POPPOMONT de la compagnie des Bassins Houillers, développer et expliquer le cours de *Mécanique statique* que nous avons publié et dont il est l'auteur; Monsieur l'avocat DE GRONCKEL développer et discuter les parties de la législation qui concernent la profession d'architecte, les rapports avec les propriétaires et les entrepreneurs, la responsabilité et la durée de cette responsabilité; Monsieur ANTOINE VAN HAMMÉE, *peintre d'histoire*, nous dévoiler tous les secrets de l'aquarelle, etc.

Le programme de ces conférences comprend: les sciences physiques et mathématiques, la mécanique statique, la législation des bâtiments, l'archéologie, l'esthétique, l'aquarelle, etc. En outre, dans celle de ces soirées qui précède immédiatement une excursion projetée, il est fait une causerie sur les édifices qui seront visités.

C'est, comme on le voit, l'application du principe de l'enseignement mutuel, et nous en espérons d'excellents résultats. Cette organisation se complète par nos expositions de gravures et de photographies et les discussions qui surgissent dans nos réunions sur des œuvres exécutées et que nous avons parcourues, et sur celles que nous trouvons dans les diverses publications que nous recevons périodiquement.

La devise de la Société centrale d'Architecture de Belgique est désormais « *Fraternité et travail.* »

### Œuvres publiées.

LA CASERNE DE GENDARMERIE NATIONALE A MONS, par Monsieur VINCENT, ARCHITECTE PROVINCIAL.

La nouvelle caserne de gendarmerie de Mons est construite dans le jardin de l'ancien couvent des filles de Ste-Marie, dont les bâtiments (en style Renaissance) ont été appropriés pour recevoir les Archives Provinciales.

La caserne se divise en deux parties bien distinctes: le quartier proprement dit avec les logements des gendarmes, et les dépendances.

Situés entre l'avant-cour et le terrain du manège, ces logements ne forment qu'un seul bâtiment à trois étages, non compris les souterrains et un vaste grenier pouvant, au besoin, être converti en dortoirs.

Au rez-de-chaussée, se trouvent les locaux des sous-officiers, la cuisine et les autres pièces communes aux célibataires, plus une galerie de communication ayant à ses extrémités

deux escaliers desservant les divers étages. — Le premier étage comprend les logements pour gendarmes mariés et des chambres ou dortoirs pour célibataires, ainsi que les bureaux des officiers et de l'administration. Le cabinet du capitaine commandant est à l'avant-corps central. — Le second étage renferme d'autres chambres pour célibataires et quelques petites pièces rentrant dans le service général.

Les dépendances se composent de deux ailes principales, isolées. La plus importante, à front de la rue Fédis, est destinée aux chevaux de la brigade en permanence, avec selleries, écurie de réserve, magasins à l'avoine, au foin, etc. La seconde aile, sans divisions intérieures, où 25 chevaux peuvent trouver place, est affectée au service extraordinaire, lors d'inspection, réunions exceptionnelles, etc., etc. Un pavillon pour planton et plusieurs autres petits bâtiments complètent les dépendances.

Les maçonneries, en général, sont en briques du Borinage et en pierre de Soignies. — Cependant, à la façade principale vers la rue du Rossignol on a substitué la brique de Boom à celle des environs de Mons. Tous les plafonds sont en voussettes sur poutrelles en fer laminé. — Les pavements des logements sont en terre cuite, sauf les bureaux qui sont planchés. — L'ardoise est employée pour la couverture de tous les bâtiments.

L'ensemble de la façade principale rappelle quelque peu le style des dernières constructions militaires du moyen âge. Fenêtres géminées, tourelles sur encorbellement, créneaux; enfin, tous les détails se rapprochent des formes de notre architecture militaire.

### Les sociétés artistiques.

ASSOCIATION DES ARCHITECTES DE LA PROVINCE DE LIÈGE.

Il vient d'être fondé, à Liège, une association des architectes de la province. Cette association qui compte déjà un nombre relativement considérable de membres a pour but de réunir tous les architectes afin de discuter toutes les questions relatives aux intérêts de la profession, et de rendre plus faciles les rapports entre confrères ayant quelque question à valider.

Le règlement est élaboré et un tarif d'honoraires vient d'être établi par l'association nouvelle.

Sous le nom de *Société des anciens élèves de l'Académie royale des Beaux-Arts de Bruxelles*, vient d'être fondée une nouvelle association dont le but est de réunir tous les éléments de la jeunesse studieuse. Tous les Beaux-Arts y sont représentés: Architecture, peinture, sculpture, littérature et musique. Cette association que l'on pourrait appeler *Cercle artistique et littéraire*, organise des soirées où les membres font entendre les belles pages de l'Art illustré par Grétry, font quelque discours ou lisent quelque étude sur une question d'Art, d'Esthétique ou sur les œuvres des grands maîtres.

Les membres de la *Société* se rendent aussi en excursion; déjà ils sont allés à *Dieghem* et à *Saventhem*, près de Bruxelles, pour voir le célèbre *Saint Martin de Van Dyck*.

Comme on le voit, le but que poursuit l'*Association nouvelle* a quelque analogie avec celui de la *Société Centrale d'Architecture*; son programme que nous ne connaissons pas bien exactement encore, est étendu; mais, il est fâcheux qu'il n'ait pu rallier tous ceux qui devaient, tout naturellement, être les membres fondateurs. L'association des anciens élèves de l'Académie royale des Beaux Arts a vu naître en même temps qu'elle, la *Société l'Union des Arts* qui est restée fidèle à l'idée première: la réunion en Société de tous les élèves et anciens élèves de l'Académie. L'Union des Arts qui compte déjà un certain nombre de membres ne reçoit dans son sein que les artistes: architectes, peintres, sculpteurs, graveurs, décorateurs; c'est donc l'Union des Arts plastiques et des Arts du dessin.

Nous souhaitons la bienvenue aux deux associations nouvelles; qu'elles travaillent fermement dans le même but: elles doivent nécessairement se rencontrer.

### BIBLIOGRAPHIE.

Sous forme de recueil divisé en plusieurs séries, il vient de paraître à Bruxelles un ouvrage spécial et qui s'adresse non-seulement aux Architectes, mais encore à toutes les professions relatives à l'industrie du bâtiment. Sous le titre de DOCUMENTS PRATIQUES D'ARCHITECTURE, cet ouvrage donnera un choix des plus beaux spécimens de *marbrerie ouvree*, de *menuiserie*, de *plafonnage* et de *feronnerie*; ce seront des ensembles, accompagnés de détails, de cheminées, de portes, de plafonds et de panneaux décoratifs, de vestibules, de panneaux de porte, de panneaux de feronnerie artistique, etc.

Tous ceux qui font leurs études chez un architecte, comme les architectes établis, diront combien est long l'apprentissage qu'il faut faire pour arriver à connaître le détail considérable des éléments divers qui composent une habitation, un édifice.

Aussi tous apprécieront l'extrême utilité de l'œuvre nouvelle que nous annonçons en la recommandant tout particulièrement, non-seulement parce que c'est un ouvrage appelé à rendre des services incontestables, mais encore parce que c'est une œuvre belge, qu'il n'en existe point de semblable en Belgique et que nous estimons que nous devrions bien, chaque fois que cela se peut, nous servir des éléments, des documents que nous possédons et nous passer un peu de l'influence des publications étrangères.

Nous recommandons cet ouvrage parce qu'il est bien composé, que le choix des planches est heureux et que l'exécution autographique et l'impression en sont parfaitement soignées.

Les éloges que nous faisons des DOCUMENTS PRATIQUES D'ARCHITECTURE sont bien légitimement dus à l'œuvre de notre confrère, Monsieur JULES FONTÈNE, membre de la Société centrale d'Architecture de Belgique, et l'auteur des Autographies d'un grand nombre des nos planches.

Nous nous empressons de réparer un oubli, en annonçant, un peu tard peut-être, les TABLES DES MOMENTS D'INERTIE ET DES MOMENTS DE RUPTURE DES POUTRELLES EN FER DU PROFIT DOUBLE T, LAMINÉES PAR LES USINES BELGES, publiées par Monsieur EMILE STEENS, Ingénieur des mines.

C'est un ouvrage très-utile aux Architectes, aux Ingénieurs et aux Constructeurs, parce que ces tables donnent pour différentes portées, avec des charges différentes et dans les différents cas examinés par la STATIQUE, les dimensions des poutrelles qui doivent être employées.

Un simple coup d'œil jeté sur ces tables parfaitement dressées, dispensera de faire les calculs, souvent bien longs, indiqués par les formules que nous donne la science.

Nous avons reçu avis de la publication d'un nouvel ouvrage d'architecture: le DICTIONNAIRE RAISONNÉ D'ARCHITECTURE, DES SCIENCES ET DES ARTS QUI S'Y RATTACHENT, par Monsieur ERNEST BOSCH, architecte.

Cet ouvrage formera 4 volumes in-8° Jésus à 2 colonnes, de 500 à 550 pages, renfermant, dans le texte, 4000 Bois et accompagnés de 60 gravures et de 40 chromolithographies.

Cet important ouvrage est appelé à orner les Bibliothèques non seulement de tous les architectes, mais encore de tous ceux qui s'occupent d'une science ou d'un art se rapportant à l'architecture.

Il comprendra toutes les époques de l'art, et les étudiera, non seulement au point de vue historique et archéologique, mais encore à celui de l'esthétique et de la jurisprudence.

Monsieur AUGUSTE SCHOY, architecte, professeur d'architecture comparée à l'Académie royale des Beaux-Arts d'Anvers, vient de publier une excellente description de deux monuments de l'Art de la Renaissance: la célèbre *Cheminée du Franc de Bruges* et le portail de la *Chambre échevinale de l'Hôtel-de-ville d'Audenarde*. Ces descriptions sont accompagnées d'excellents renseignements historiques relatifs aux faits qui ont précédé la construction de ces deux monuments nationaux ou qui ont donné lieu à leur érection. Cette brochure est très-intéressante.

### FAITS DIVERS.

La ville d'Utrecht (Hollande) organise une exposition des Beaux-Arts et des Sciences appliquées à l'Industrie. Cette exhibition s'ouvrira le 1<sup>er</sup> août pour être clôturée le 30 septembre 1876.

Adresser les demandes d'admission à la direction de l'Exposition, *Technologisch Bureau*, dont le Président est Monsieur Geesink et le Secrétaire Monsieur Sasse.

A l'occasion de la Visite de la Famille Royale à la ville de Mons, il y aura des fêtes brillantes dont le programme comprend une exposition des Beaux-Arts. — Avis aux artistes.

Le Palais Ducal où sont exposés les chefs-d'œuvre de l'art moderne, va changer de destination. Un arrêté royal vient d'ordonner l'aménagement du Palais qui s'appellera désormais *Palais des Académies* et deviendra le local habituel des réunions et des séances de nos immortels.

L'on ne saurait qu'applaudir à cette mesure, car il fallait qu'il y eût enfin, dans la capitale, un édifice digne de la docte Compagnie.

### Les Concours.

VILLE DE HAMBURG. — ALLEMAGNE. — La ville de Hambourg se propose d'ériger un nouvel Hôtel-de-ville et fait appel aux architectes pour la présentation de projets avec devis, etc.

Les œuvres des concurrents seront reçues jusqu'au 1<sup>er</sup> octobre 1876; elles seront adressées à Monsieur le Sénateur Herz, à Hambourg.

PRIMES. Il sera accordé 500 marks, soit 6250 francs à chacun des 8 meilleurs projets. Le projet classé premier sera choisi pour l'exécution, et son auteur recevra une nouvelle somme de 6250 francs, à moins qu'il ne soit chargé des travaux. Dans ce cas la 2<sup>e</sup> partie de la prime se confondrait avec les honoraires.

Renseignements: adresser les demandes de renseignements comme suit: SENATSKANZLEI, *Admiralitäts strasse*, 56, à Hambourg, Allemagne.

VILLE DE BERNE, SUISSE. — Un concours est ouvert pour la construction d'un *Bâtiment pour l'administration fédérale*, à Berne.